

Résumé d'évaluation

Projection d'adduction en eau potable et d'assainissement au Liban Nord

Pays : Liban

Secteur : Eau et assainissement

Évaluateur : Hydroconseil (France)/Ecodit (Liban)

Date de l'évaluation : mars 2015

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CLB 3000

Montant : prêt souverain de 30 M€

Taux de décaissement : 77 %

Signature de la convention de financement : décembre 2005

Date d'achèvement : mai 2013

Durée : 7 ans et 5 mois

Contexte

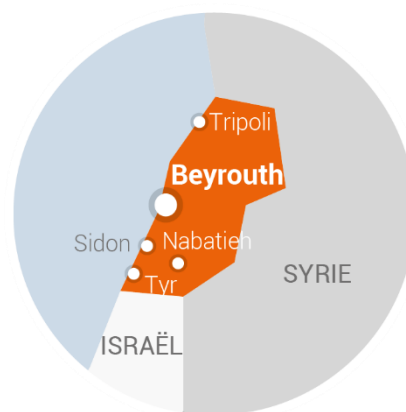
Ce projet répondait à la volonté de renforcer le partenariat public-privé avec l'Établissement des Eaux du Liban Nord (EELN), issu d'un précédent projet financé par l'AFD, pour **améliorer les capacités de gestion de l'établissement** et pour **renforcer et développer le service d'assainissement collectif**.

Le début du projet a été marqué par la guerre de juillet 2006 et la crise institutionnelle et politique de 2007 qui ont eu un impact sur le délai de ratification de la convention. Celle-ci n'a finalement eu lieu qu'en décembre 2008.

Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** était assurée par le Conseil de développement et de reconstruction (CDR).

La **maîtrise d'œuvre** était assurée par le secteur privé.



Objectifs

1. **Consolider et étendre le partenariat public-privé** pour une gestion plus performante
2. **Améliorer l'alimentation en eau potable** des populations mal desservies au Liban Nord
3. **Améliorer le service de l'assainissement** dans les agglomérations du Liban Nord
4. **Favoriser l'évolution institutionnelle** des secteurs de l'assainissement et de l'eau potable, vers
 - une rationalisation de la gestion de l'EELN,
 - une participation du secteur privé,
 - et une rationalisation de la gestion conjointe des deux secteurs.

Réalisations attendues

- **150 000 bénéficiaires** de service d'assainissement
- Construction d'une **station d'épuration** et mise en place de **réseaux de collecte**
- **Réhabilitation et extension** de réseau

Appréciation de la performance

Pertinence

La pertinence initiale du projet était bonne, mais les modifications apportées et l'abandon de la composante institutionnelle (renforcement de l'EELN – promotion du PPP) au profit de l'augmentation du volet « infrastructures » renforce son **caractère fragmenté**. En effet, le projet repose sur une collection de travaux sur des systèmes géographiques, politiques et socio-économiques dissociés.

Efficacité

Les objectifs de renforcement du PPP et d'accompagnement des évolutions institutionnelles du projet n'ont pas été atteints et le projet n'a eu que peu d'efficacité vis-à-vis de l'EELN. L'objectif 2 (eau potable) est atteint, mais la composante a été très largement réduite. L'objectif 3 (assainissement) n'est que partiellement atteint : **seules 200 personnes ont accès à un service d'assainissement sur les 150 000 attendues**.

Néanmoins, les travaux sont quasiment achevés et les ouvrages devraient être mis en service une fois les raccordements effectués. L'absence de stratégie sur ce point pourrait toutefois engendrer d'autres retards.

Efficience

Du point de vue des coûts, **l'efficience du projet est dans la norme**. Il faudra néanmoins attendre la mise en service des ouvrages pour que l'efficience du projet soit réelle. Du point de vue de la durée de mise en œuvre, elle est plus discutable. Le contexte national a eu un impact fort sur l'efficience des projets, qui ont pris beaucoup de temps pour des résultats souvent en deçà des attentes initiales.

Impact

Les impacts sont faibles au moment de l'évaluation puisque les systèmes ne sont pas fonctionnels (non-achèvement des travaux, pas de stratégie sur les futurs raccordements). Seule la composante « filtres plantés » semble donner de bons résultats et permet d'envisager une duplication régionale et nationale de la technique. Mais par rapport à l'impact du projet, elle ne concerne que 200 habitants sur les 150 000 bénéficiaires attendus sur les différents systèmes installés.

Enfin, l'impact pour l'EELN est très faible vu qu'il n'a bénéficié d'aucun appui dans le cadre de ce projet et qu'il est toujours sans moyens ni stratégie pour l'exploitation future des ouvrages.

Viabilité/durabilité

L'abandon de la composante institutionnelle et l'absence d'une stratégie pour l'exploitation des ouvrages qui devraient à terme être mis en service posent question quant à la durabilité du projet, **l'EELN n'étant pas en mesure de prendre le relais de l'État pour l'exploitation des systèmes mis en place** (réseaux et STEP).

L'absence d'une stratégie pour accompagner le raccordement des futurs usagers aux réseaux peut également constituer un frein à la mise en service des ouvrages et à leur fonctionnement satisfaisant.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La principale valeur ajoutée de l'AFD sur ce projet a été mise à mal par l'État libanais, puisque le PPP n'a pas été reconduit et que la composante institutionnelle a été remplacée par un volet supplémentaire d'infrastructures. Néanmoins, la **forte mobilisation des équipes** a permis d'atteindre des résultats dans un contexte complexe qui demande beaucoup de souplesse et de pragmatisme, ce dont l'AFD n'a pas manqué.

Conclusions et enseignements

La mise en œuvre du projet a été entravée par des facteurs structurels libanais.

Plus les projets portent sur des systèmes importants (grands bassins-versants, mise en place d'ouvrages de pompage, etc.), plus leur mise en œuvre est complexe. D'autant plus dans un contexte où le dialogue entre les diverses parties prenantes est insuffisant et où les carences d'entretien des ouvrages et les risques de nuisance au moment de leur mise en service entraînent une défiance des futurs usagers, et parfois de fortes oppositions à la mise en place des ouvrages.

Les projets gagneraient à être **recentrés sur les usagers** et à laisser une place non négligeable aux **activités d'ingénierie sociale** (information, concertation, sensibilisation, renforcement de capacités).